

**OBJECTIF D'EVOLUTION DES DEPENSES DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES
SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX POUR L'ANNEE 2016**

	Dotation APA en établissement	Personnes en situation de handicap	Enfance et Prévention spécialisée	Total
Budgets 2015 notifiés	28 886 024 €	54 607 054 €	62 600 050 €	146 093 128 €
Reconduction nette (taux de 0,5% ou taux modulé et autres mesures : impact intégration des résultats et des crédits non reconductibles)	135 722 €	229 518 €	-58 680 €	306 560 €
Incidence financière des opérations architecturales	0 €	85 693 €	205 988 €	291 681 €
Incidence financière des créations de postes	250 000 €	0 €	-182 892 €	67 108 €
Objectif 2016 hors création de places	29 271 746 €	54 922 265 €	62 564 466 €	146 758 477 €
Augmentation hors créations de places (€)	385 722 €	315 211 €	-35 584 €	665 349 €
Evolution en %	1,3%	0,6%	-0,1%	0,5%
Incidence des créations de places (€)	479 187 €	733 789 €	334 249 €	1 547 225 €
Evolution (%)	1,7%	1,3%	0,5%	1,1%
Objectif Global 2016	29 750 933 €	55 656 054 €	62 898 715 €	148 305 702 €
Variation globale (€)	864 909 €	1 049 000 €	298 665 €	2 212 574 €
Evolution en %	3,0%	1,9%	0,5%	1,5%

L'augmentation de l'enveloppe départementale s'élève ainsi à 2 212 574 par rapport aux budgets notifiés en 2015, répartie à hauteur de :

- ✓ 306 560 € au titre de la revalorisation des dépenses de reconduction (sur la base d'un taux de 0,5% ou nul en cas de convergence tarifaire), corrigée de l'impact de l'intégration des résultats et des crédits non reconductibles sur l'enveloppe, aboutissant à une reconduction nette globale de 0,2 %,
- ✓ 291 681 € au titre de l'incidence financière des opérations architecturales en cours dans les établissements médico-sociaux, principalement dans le champ enfance (liées à 3 projets : Maison d'enfants «La Nichée» ALGOLSHEIM, Maison d'enfants «Gustave Stricker» à ILLZACH et Poupponnière «L'Ermitage» à MULHOUSE),
- ✓ 67 108 € au titre de l'incidence financière, d'une part, des créations de postes dans le cadre principalement des reconventionnements sur le champ personnes âgées (250 000 €), et, d'autre part, de la suppression d'un dispositif de remédiation scolaire dans le champ enfance (-182 892 €),

- ✓ 1 547 225 € au titre de l'incidence financière des créations de places :
 - sur le champ Personnes Agées (479 187 €) :
 - effet en année pleine de l'ouverture
 - de l'EHPAD de RICHWILLER (85 places),
 - de l'accueil de jour de WITTENHEIM (12 places),
 - ouverture en 2016
 - de l'EHPAD de HORBOURG-WIHR (84 places),
 - de l'accueil de jour de RIEDISHEIM (12 places)
 - de places nouvelles dans le cadre d'extension pour les EHPAD
 - du Groupement Hospitalier du Centre Alsace à COLMAR (11 places),
 - des Hôpitaux Civils de COLMAR (4 places)
 - de l'EHPAD Jean Dollfus à MULHOUSE (4 places),
 - sur le champ des personnes en situation de handicap (733 789 €) : mise en service au 1er juillet 2016 d'un foyer d'accueil spécialisé de 28 places par l'association « Atre de la vallée » à ORBEY,
 - sur le champ enfance (334 249 €) : création au 1er avril 2016, dans le cadre d'appels à projets :
 - de 21 places d'assistance éducative à domicile renforcée,
 - d'un dispositif de rencontres familiales médiatisées.